



Le Hérisson d'Halatte

3, Le Fief - 60700 FLEURINES
Association loi 1901

De : M. Jean-François STERNAK
Président de l'association « Hérisson d'Halatte »

A : Mme N. Lefèvre
Présidente du conseil départemental

CC : M. A. Letellier
Vice-président chargé des infrastructures
routières

Objet : Bretelle de raccordement D1017/D1330 vers Creil

M. P. Falkenau Maire de Fleurines
M. Didier Malé Président du ROSO

Madame,

Fleurines le 17/08/2019

Nous tenons à vous remercier pour votre réponse à notre courrier du 14/03/19 concernant le sujet mentionné en référence, courrier dans lequel vous nous informiez avoir demandé à vos services un examen attentif de notre demande.

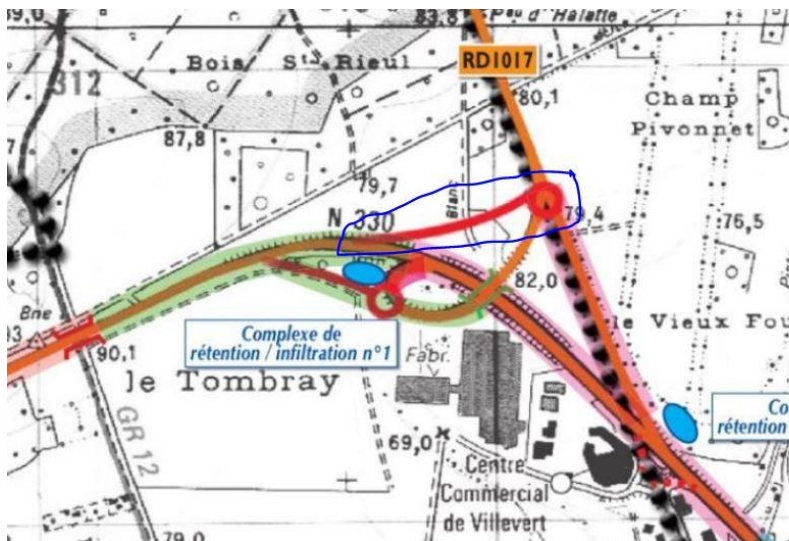
Nous restons malheureusement à cet instant toujours sans nouvelle de vos services et sous l'influence des rumeurs selon lesquelles, la réalisation des travaux de mise à quatre voies de la D1330 serait une nouvelle fois reportée pour atteindre l'échéance de 2025 !!

Nous nous permettons d'insister sur l'urgence de la réalisation du complément de diffuseur entre la RD1017 et la RD1330 dans le mouvement de Fleurines vers Creil. Nous pensons sincèrement que la réalisation de cette bretelle pourrait astucieusement s'opérer sans attendre la mise à quatre voies de la D1330.

Les automobilistes venant de Fleurines, Montlaville et une partie de Pont Ste Maxence qui veulent aller vers les directions précitées doivent emprunter l'unique bretelle accédant à la D1330 en direction de Senlis, puis prendre la sortie vers Chamant-Compiègne pour finalement réemprunter la même D1330 en sens opposé vers Creil ou alors passer par le parc Alta pour la plus grande gêne des riverains !!

Cela représente un détour de plusieurs kilomètres, comprenant des carrefours dangereux et rajoute des bouchons aux heures de pointe et des risques d'accidents aux échangeurs.

La vue ci-dessous met en évidence ce périple, par rapport au gain en temps et en distance que procurerait une courte bretelle de raccordement cerclée en bleu, voir plan ci-dessous.



Dans les périodes hivernales, l'accès à la bretelle actuelle de Senlis devient particulièrement dangereux (voir les traces de pneus sur la chaussée) car le parapet du pont limite fortement la visibilité surtout par temps de brouillard. On peut croiser en partant du stop, des véhicules pouvant rouler à 80 Km/h dans le sens Chamant-Senlis !



D'après vos propres services, cet endroit, avec les deux voies actuelles, est considéré comme le plus dangereux du département et le problème pourrait être accentué par l'implantation prochaine de l'aire de grand passage pour les gens du voyage prévue à proximité de la future jonction. Selon nous, cette construction devient désormais indispensable, et pourrait-être réalisée avant la mise à quatre voies de la D1330 et avant qu'un accident mortel ne se produise.

Dans l'attente de votre réponse à ce sujet, veuillez agréer, Madame, l'expression de nos meilleurs sentiments.

J.F.Sterniak